

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quinze, le 27 avril, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 21 avril 2015

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	47
Votants :	53
Pour :	53
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires :

Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Pierre AUGUSTE, Laurent DELAGE, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Arlette VERDIER Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT,

Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Denise GIROU représente Bertrand CAGNIART, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Annie MARTY représente Jean-Marie SALVETAT, Philippe VIEILLEFOSSE représente Claude MALAURIE, Pierre VITREBERT représente Alexandra DUMAS, Jean-Claude COSSART représente Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD, Marc CHAPON représente Laurent MONTEIL.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI donne pouvoir à Yves MOREAU, Daniel BOUTOT, Claude MALAURIE, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Bernard DURAND, Camille GERAUD, Laurent MONTEIL, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Florence DEBAT-BOUYSSOU, Frédéric GAUTHIER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Jean-Pierre JACQUINET donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Sabine MALARD donne pouvoir à Isabelle DUPUY.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Vote du taux de la fiscalité professionnelle de zone

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Compte tenu des orientations budgétaires débattues lors de la séance du Conseil
Communautaire du 20 avril 2015,

Monsieur le Président propose à l'assemblée communautaire de maintenir le TMP à 23,67% pour la fiscalité professionnelle de zone avec lissage, comme délibéré l'an dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

APPROUVE le maintien du TMP à 23,67% pour la fiscalité professionnelle de zone avec lissage.

AUTORISE Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte relatif à cette disposition.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à TERRASSON-LAVILLEDIEU, le 28/04/2015.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20150427-DE2015048-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2015